

SAINTE AGATHE DES MONTS

Ville de services située au cœur des Laurentides, entre Mont-Tremblant et Saint-Sauveur, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est à la recherche de deux mécaniciens au service des travaux publics. La Ville offre un environnement de travail dynamique, proche des citoyens et compte sur des employés engagés à contribuer au développement de leur communauté.

MÉCANICIEN

Service des travaux publics

Personne salariée qui s'occupe de l'ensemble des travaux électriques, électroniques, mécaniques, hydrauliques et pneumatiques des véhicules, de la machinerie et de l'équipement affectés aux services municipaux. Elle opère divers appareils motorisés et effectue différents travaux de soudure, carrosserie et peinture.



STATUT D'ENGAGEMENT

1 poste régulier à temps plein

1 poste de remplacement temporaire à temps plein

LIEU DE TRAVAIL

Garage municipal - 42 rue Brissette

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au jeudi de 7 h 00 à 16 h 15

Vendredi de 7 h 00 à 12 h 00

CLASSE SALARIALE

F (33,74 \$ à 37,48\$)

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Mécanique

- Peut être appelé à déterminer et coordonner les priorités journalières et à superviser le travail au sein d'une équipe
- Entretien, répare, vérifie, ajuste et pose les accessoires et les composantes électriques, électroniques, mécaniques, pneumatiques et hydrauliques des véhicules, de la machinerie et de l'équipement, le tout selon les règles du métier
- Effectue l'entretien préventif des véhicules, de la machinerie et de l'équipement, le tout selon les règles du métier
- Constate par inspection visuelle ou à l'aide d'instruments la nature des défauts, en diagnostique les causes et juge si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées
- Enlève, démonte, remonte, repose, répare, règle, remplace les moteurs, les transmissions, les directions, les freins, les différentiels, les embrayages, les pivots, etc., ainsi que leurs composantes
- Effectue des travaux d'entretien et de réparation des contacts, tubulures d'échappement, système de refroidissement, phares et feux, systèmes hydrauliques, coussinets, essieux, amortisseurs, pneus, etc.
- Exécute les réparations et ajustements nécessaires aux mécanismes nouveaux, selon les indications fournies dans les manuels d'instructions : installe et modifie les mécanismes auxiliaires sur divers appareils
- Fait le parallélisme et l'équilibrage des roues à l'aide d'appareils à cet effet
- Effectue la mise au point des appareils et autres travaux d'entretien courant (changement d'huile, lubrification, réparation de pneus, etc.)
- Effectue la vérification des véhicules selon le certificat de vérification mécanique et avis de réparation (S.A.A.Q.) et atteste sur les formules prévues à cet effet les travaux effectués
- Rappelle à son supérieur les anomalies et les troubles majeurs et propose les améliorations pouvant être apportées aux équipements, appareils motorisés et autres outillages
- Effectue les travaux de soudure à l'acétylène, à l'électrode ou autres types de soudure requis pour le bon fonctionnement des véhicules, de la machinerie et de l'équipement

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS (SUITE)

- Coupe, soude, confectionne et assemble diverses pièces métalliques
- Effectue des travaux de fibre de verre, de débosselage, de peinture, de soudure, de ferblanterie et de réparation de la carrosserie ou de toute autre pièce

Divers

- Conduit et opère les différents appareils motorisés pour les essais sur la route
- Voit au maintien de l'inventaire des matériaux et équipements pour ses besoins, prépare la liste du matériel nécessaire, procède à la préparation de la commande d'achat avec le fournisseur sélectionné en fonction de la politique d'achat de la Ville
- Répare et maintient le matériel d'atelier
- Maintient en état de propreté les pièces, les équipements, l'outillage et les lieux de travail
- Remplit les rapports de travail pour chaque unité motorisée ou autre à être réparée
- Consigne dans un registre les heures de travail, les pièces de rechange et les matériaux nécessaires à l'entretien et à la réparation de l'équipement
- Calibre des instruments
- Exécute toute autre tâche connexe à son travail

Les tâches mentionnées reflètent les responsabilités caractéristiques de l'emploi au poste identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes. La présente description d'emploi n'est pas limitative en ce sens qu'elle ne peut empêcher la direction d'attribuer toute autre tâche ou travail relié à la fonction auquel la personne salariée est affectée.

QUALIFICATIONS

- Avoir complété un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique véhicules lourds ou engins de chantier ou autre discipline pertinente
- Avoir trois années d'expérience pertinente
- Avoir un permis de conduire classe 5 (classe 3 un atout)
- Avoir une carte de compétence niveau «A» ou «B» (atout)
- Avoir une accréditation PEP (atout)
- Posséder son propre coffre à outils



HABILETÉS

- Bonne condition physique
- Bonne dextérité manuelle
- Bon sens de l'organisation
- Bon jugement
- Capacité à travailler en équipe
- Sens des responsabilités

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel avant le 31 octobre 2024, à 16 heures par courriel au : emploi@vsadm.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour visualiser nos offres d'emploi et pour vous inscrire à notre portail carrières, consultez le vsadm.ca

Veillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.